

Former des professionnels autonomes et polyvalents dans le domaine des arts graphiques, capables d'intégrer une équipe au sein d'une agence de communication, un service de communication interne ou un groupe de presse. Le designer web conçoit et réalise des outils de communication numériques adaptés à différents supports de publication, en tenant compte des standards, du référencement, de l'accessibilité et de l'ergonomie.

### COMPÉTENCES GLOBALES À ACQUÉRIR

#### 1 / Élaborer le design graphique d'un outil de communication numérique

- C1 Concevoir un site ou une application Web
- C2 Réaliser des illustrations, des graphismes et des visuels
- C3 Réaliser des maquettes et des interfaces
- C4 Élaborer une animation pour différents supports de diffusion

#### 2 / Réaliser un outil de communication numérique

- C5 Intégrer des pages Web en tenant compte des standards du référencement, de l'accessibilité et de l'ergonomie
- C6 Adapter des systèmes de gestion de contenus à partir d'un cahier des charges
- C7 Publier des pages Web

#### 3 / Contribuer à la gestion et au suivi d'un projet de communication numérique

- C8 Assurer une veille technique et concurrentielle
- C9 Contribuer à l'élaboration d'un cahier des charges pour différents types de sites
- C10 Optimiser en continu un site ou une application Web
- C11 Réaliser des outils de communication ou de promotion

**Public ayant une culture de l'image et une solide maîtrise en outils informatiques.**

Pré requis **BAC validé**

Durée **576 H**

Lieu

Ecole des métiers de l'image

**Stage en entreprise**  
(mi-janv à mi mars)

Début **mi-septembre**

Fin **Juin**

Tarif **4 100 euros**

Formation diplômante  
Titre professionnel délivré  
par le Ministère du Travail  
Niveau III

Contact

**info@stvp.fr**  
**02 35 25 07 18**

### Modalités pédagogiques

Les heures de formations sont dispensées du lundi au mercredi, de mi-septembre à fin mai à raison de 24 H par semaine. Les formateurs les évaluent en interne sur leur travail rendu et par un examen blanc en milieu de formation.

De janvier à mars, les apprenants expérimentent leur savoir-faire en entreprise pendant leur période de stage de 2 mois. L'examen se déroulera la 1<sup>ère</sup> semaine de juin.

### Modalités d'évaluations

À l'issue des 9 mois de formation, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants.

- Des résultats aux évaluations réalisées en cours de formation
- Une mise en situation professionnelle à partir d'un cahier des charges
- Présentation d'un projet réalisé pendant la formation
- Présentation d'un dossier professionnel DSPP
- Entretien avec le jury